



# PRÉFÈTE DU LOIRET

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ALERTE MÉTÉO ET CRUE Actualisation des informations

Niveau de vigilance	
X	JAUNE
	JAUNE - SMS
	ORANGE
	ROUGE

Orléans, le lundi 16 février 2026 à 12:44:10

### **Point sur les vigilances effectives :**

- vigilance JAUNE pour le phénomène ORAGES depuis lundi 16 février 2026 – 9h00 et jusqu'à 16h00 ;
- vigilance JAUNE pour le phénomène VENT à partir de lundi 16 février 2026 – 12h00 et jusqu'à 18h00 ;
- vigilance JAUNE pour le phénomène CRUE – tronçon Loing amont-Ouanne depuis mercredi 11 février 2026 – 16h00 ;
- vigilance JAUNE pour le phénomène CRUE – tronçon Loing aval depuis jeudi 12 février 2026 – 10h00 ;
- vigilance JAUNE pour le phénomène CRUE – tronçon Loire giennoise depuis vendredi 13 février 2026 – 16h00.

Vous trouverez ci-dessous, une actualisation des informations pour ces évènements.

### **Les orages et le vent (nouveau) :**

Météo France place le département du Loiret en vigilance jaune orages et vent, lundi 16 février 2026.

L'intensité des phénomènes semble plus marquée sur l'est du département.

Les rafales de vent pourraient atteindre 85 km/h dans l'après-midi, notamment dans le montargois.

**Les sols détrempés peuvent faciliter le déracinement de certains arbres soumis à ces rafales.**

### **Conseil de comportement à la population :**

- soyez vigilant lors des déplacements sur les routes bordées d'arbres et de forêt ;
- évitez les promenades en forêt.

## Les pluies :

L'accalmie qui était attendue lundi 16 février est moins prononcée que prévu.

La journée de mardi resterait une des moins pluvieuses des derniers jours.

Les cumuls de pluie attendus mercredi commencent à s'affiner.

Les prévisions mises à jour sont les suivantes :

	Secteur d'Orléans	Secteur de Montargis	Secteur de Pithiviers	Secteur de Gien
Mercredi 11 février (observé)	De l'ordre de 10 mm	De l'ordre de 8 mm	De l'ordre de 8 mm	De l'ordre de 14 mm
Jeudi 12 février (observé)	De l'ordre de 5 mm	De l'ordre de 10 mm	De l'ordre de 4 mm	De l'ordre de 8 mm
Vendredi 13 février (observé)	De l'ordre de 12 mm	De l'ordre de 10 à 15 mm	De l'ordre de 13 mm	De l'ordre de 13 mm
Samedi 14 février (observé)	De l'ordre de 5 mm	De l'ordre de 5 mm	De l'ordre de 5 mm	De l'ordre de 6 mm
Dimanche 15 février (observé)	De l'ordre de 5 mm	De l'ordre de 6 mm	De l'ordre de 7 mm	De l'ordre de 8 mm
Lundi 16 février	5,8 mm	6,7 mm	2,1 mm	8,9 mm
Mardi 17 février	0,3 mm	0,1 mm	0,2 mm	0,1 mm
Mercredi 18 février	21,3 mm	19,7 mm	22,4 mm	19 mm
Jeudi 19 février	6,1 mm	6,7 mm	4,8 mm	7,2 mm
Vendredi 20 février	0,3 mm	0,1 mm	0,5 mm	0,2 mm

Ces cumuls de pluies peuvent faire réagir des cours d'eau dont certains ont un niveau relativement élevé compte tenu des pluies des derniers jours.

Le phénomène de ruissellement, sur des sols déjà saturés en eau, est également à prendre en compte : point d'attention sur les zones de cuvette et les points bas des différents territoires.

## Le risque inondation :

Plusieurs cours d'eau présentent des niveaux déjà élevés par rapport aux normales de saison en lien avec les pluies des derniers jours (Loing et ses affluents, Cosson, Beuvron).

Les différents acteurs du territoire (services de l'État, syndicats de rivières, établissements publics et collectivités compétents en gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, acteurs en charge de la surveillance des digues de Loire, Conseil départemental) ont augmenté leur niveau de vigilance sur la réaction des cours d'eau du département et les risques de premier débordement.

- **Bassin versant du Loing**

Rappel :

- vigilance **JAUNE** pour le phénomène **CRUE** – tronçon Loing amont-Ouanne depuis **mercredi 11 février 2026 – 16h00** ;
- vigilance **JAUNE** pour le phénomène **CRUE** – tronçon Loing aval depuis **jeudi 12 février 2026 – 10h00** ;

La pluviométrie enregistrée hier et aujourd'hui va entraîner des faibles hausses de l'ensemble des niveaux des cours d'eau.

Mercredi, la pluviométrie annoncée est de 10 à 20 mm ; les niveaux du Loing et de l'Ouanne vont remonter significativement mais devraient rester en vigilance **JAUNE** cette semaine. On

**peut noter que la station de Châlette-sur-Loing (tronçon Loing aval) devrait enregistrer un niveau élevé dans la vigilance JAUNE ;  
Ces informations seront à confirmer en fonction de la pluviométrie de mercredi.**

Le site Vigicrues est de nouveau accessible. Néanmoins, les dernières données observées et les prévisions sont rapportées en annexe 1.

**Un nouveau point de situation en visioconférence est organisé par la préfecture du Loiret le mardi 17 février à 16h00 pour ce bassin.**

- **Le canal d'Orléans**

Le Conseil départemental du Loiret a diffusé son dernier point de situation dimanche 15 février à 19h00.

Les niveaux d'eau des affluents du canal restent élevés et fluctuent en fonction des pluies tombées.

Les niveaux d'eau dans le canal sont maintenus relativement bas pour absorber les écoulements des affluents.

Pour mémoire, plusieurs tronçons de la véloroute du canal d'Orléans sont fermés (entre Donnery et Mardié, entre Presnoy et Chailly-en-Gâtinais, entre Châlette et Buges) et le CD45 déconseille d'emprunter l'itinéraire cyclable le long du canal d'Orléans.

Le CD45 a activé son astreinte « canal » depuis le 12 février 2026 et jusqu'à nouvel ordre.

Contact astreinte « canal » : [canal.crise@loiret.fr](mailto:canal.crise@loiret.fr) / 02 38 25 48 58.

Pour mémoire, les niveaux d'eau du canal et de ses affluents sont disponibles sur : <https://www.loiret.fr/jai-besoin-de/niveaux-deau-du-canal-dorleans>.

- **Bassin versant du Cosson et Beuvron**

Le niveau d'eau du Cosson est globalement stable avec une hauteur de 2,50 m à l'échelle de la Ferté-Saint-Aubin à 11h ce lundi 16 février 2026 (2,48 m le 15/02 à 11h / 2,58 m le 14/2 à 11h / 2,60 m le 13/02 à 11h00 / 2,75 m le 12/02 à 11h00).

La commune de la Ferté-Saint-Aubin / CC Porte de Sologne ne signale pas de difficulté particulière à ce stade.

- **Le Loiret**

L'Association syndicale de la rivière du Loiret (ASRL) a procédé à des manœuvres de vannes pour faciliter les écoulements.

Le niveau d'eau du Dhuy est globalement stable avec une hauteur de 1,90 m à 11h ce lundi 16 février 2026 à la station de Sandillon (1,92 m le 15/02 à 11h / 2,11 m le 14/02 à 11h / 2,27 m le 13/02 à 11h / 2,45 m le 12/02 à 11h).

- **La Loire**

Rappel :

- vigilance **JAUNE** pour le phénomène **CRUE** – tronçon Loire giennoise depuis **vendredi 13 février 2026 – 16h00**

Le premier pic de crue a été observé dimanche à la station de Givry – Cours-les-Barres avec une hauteur de 2,79 m (1600 m<sup>3</sup>/s – la station a fait l'objet d'un recalage dimanche 15 février) légère baisse en cours avant une nouvelle hausse attendue dans les prochains jours.

Le premier pic de crue est attendu au cours de l'après-midi de lundi 16 février à Gien (autour de 3,60 m – 1780 m<sup>3</sup>/s).

Le premier pic de crue est attendu dans la nuit de lundi à mardi à Orléans (autour de 2,10 m – 1750 m<sup>3</sup>/s). Le tronçon Loire orléanaise restera en vert.

Les pluies de dimanche et les nouvelles perturbations annoncées sur l'amont de la Loire et le Morvan vont provoquer une nouvelle augmentation des niveaux d'eau dans les prochains

**jours :**

- *sur l'amont de la Loire et sur l'Allier : 10 à 20 mm de pluie pour aujourd'hui avec des max de 30 à 40 mm sur les affluents de l'Allier. Puis, 10 à 20 mm pour certains tronçons pour la journée de mercredi ;*
- *sur le Morvan : 10 à 20 mm de pluie pour aujourd'hui, lundi puis 15 à 30 mm pour mercredi.*

**Le service de prévision des crues Loire-Allier-Cher-Indre informe que les niveaux d'eau sur la Loire nivernaise et la Loire giennaise vont rester haut longtemps et redescendre lentement.**

*L'Établissement Public Loire a diffusé plusieurs points sur la situation, dont le dernier en date du 15 février 17h, aux collectivités compétentes en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.*

*Le débit restant inférieur à 1900 m<sup>3</sup>/s, le PSL ne devrait pas être déclenché.*

*L'attention reste portée sur la manipulation de certains ouvrages hydrauliques pour éviter la remontée de la Loire dans certains affluents. Les équipes de l'EP Loire sont mobilisées sur le terrain sur ce sujet et reste en relation avec les collectivités.*

*Le CD45 informe avoir procédé à la fermeture de la RD926 de part-et-d'autre du pont de Bonny-sur-Loire en raison de l'inondation de la route d'accès au pont côté Bonny (mise en place d'une déviation par le pont de Belleville-sur-Loire).*

*Le site Vigicrues est de nouveau accessible. Néanmoins, les dernières données observées et les prévisions sont rapportées en annexe 2.*

**• *Les autres cours d'eau et les gouffres de la forêt d'Orléans***

*Les syndicats de rivière du nord du département établissent de façon régulière des points de situation sur l'état des cours d'eau (SMORE, SIARJA, SIARCE) et ont augmenté leur posture de vigilance pour suivre les évènements.*

*Au dernier point de situation du SMORE, le 13 février à 17h, le niveau des cours d'eau était stabilisé, voire en légère baisse.*

*Aucune difficulté n'est signalée à ce stade.*

**Posture générale :**

*La direction départementale des territoires, à travers la mission « référent départemental inondation » est en relation avec les acteurs de terrain et notamment les syndicats de rivière pour signaler toute évolution significative de la situation.*

***Un point d'attention est porté aux propriétaires de moulins et d'étangs sur tout le département. Les communes, établissements publics, syndicats de rivières tentent d'être en contact avec les propriétaires concernés pour éviter toute manipulation non concertée des ouvrages de régulation hydraulique.***

***Les gestionnaires de routes (communes, EPCI, CD45, etc.) sont invités à procéder au barriérage des routes inondées (et à la mise en place de déviation le cas échéant) pour éviter toute intrusion de véhicule sur ces axes.***

**Le CD45 a établi un point sur les axes routiers impactés par des inondations et repris ci-dessous :**

RD	Commune	Précision localisation inondation	Commentaire
D146	LA SELLE-SUR-LE-BIED	Accotement Chaussée	Mise en place panneaux « route inondée »
D926	BONNY-SUR-LOIRE	Accotement Chaussée	Crue de la Loire. Mise en fonction des barrages côtés Bonny et Beaulieu. Déviation par Belleville-sur-Loire
D39	AUVILLIERS-EN-GATINAIS	Accotement Chaussée	Mise en place panneaux « route inondée »
D8940_020+0489	GIEN	Chaussée	Circulation praticable sur l'anneau du giratoire
D161	OISON	Accotement Chaussée Fossé / Cunette	Déviation par RD110, 927 et 11
D32	NARGIS	Chaussée	Mise en place de barrage sur la RD32 et de déviations
D793	GY-LES-NONAINS	Accotement Chaussée Fossé / Cunette	Balisage et déviation Conflant-sur-Loing
D940	POILLY-LEZ-GIEN	Accotement Chaussée	Crue du Rousson. Mise en place d'alternat.

**Conseils de comportement pour la population :**

- surveillez la montée des eaux si vous avez la nécessité de mener des activités à proximité de cours d'eau ;
- ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture sur une voie immergée.

Les mairies sont invitées à diffuser largement cette information auprès des populations, en particulier celles qui sont le plus exposées au risque météorologique. Plus généralement, les destinataires du présent message sont chargés de mettre en œuvre les actions relevant de leur champ de compétences. Une diffusion large au sein de vos services de ce message est également conseillée.

Suivez la situation météorologique et son évolution en appelant le numéro gratuit de Météo-France (05 67 22 95 00) et en consultant un site internet météorologique de votre choix (notamment > <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/loiret>).

Suivez la situation des cours d'eau surveillés sur [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr).

**La préfecture du Loiret pourra établir d'autres points de situation en lien avec l'évolution des évènements.**

**En synthèse, la préfecture organise un point en visioconférence pour le bassin du Loing, mardi 17 février 2026 à 16h00.**

Le lien de visioconférence est le suivant :

<https://dnum-mi.webex.com/meet/PREF45>

Pour ceux qui se connectent directement via le système Webex, les codes de la visioconférence sont les suivants :

2743 648 9425

Pour ceux qui souhaitent se connecter en audio, le numéro est le suivant : +33-1-7091-8646

Code d'accès

27436489425

**La préfecture du Loiret reste à disposition des services et collectivités pour répondre à tout besoin de coordination sur les différents bassins versants.**

**Pour la Préfète,  
Le Chef du Bureau de la Protection  
et de la Défense Civiles**

**Signé**

**Arnaud BOULAY**

## DESTINATAIRES

Mairies du département	Service Départemental d'Incendie et de Secours	Groupement de Gendarmerie
Direction Interdépartementale de la Police Nationale	Service d'Aide Médicale d'Urgence	Direction Départementale des Territoires
Agence Régionale de Santé et (Délégation Départementale)	Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale	Direction Départementale de la Protection des Populations
Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités	Délégation Militaire Départementale	Conseil Départemental
Conseil régional	Communautés d'agglomération	Communautés de communes
Réseau de Transport d'Électricité	ENEDIS	Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole de la Région de Pithiviers
Opérateurs de Communications Électroniques	Office National des Forêts (Direction territoriale)	Office Français de la Biodiversité (Service départemental)
Chambre de commerce et d'industrie	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Chambre d'Agriculture
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Unité Départementale)	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Direction Régionale des Affaires Culturelles	Direction Régionale des Finances Publiques
Rectorat	Université d'Orléans	COFIROUTE
Autoroutes Paris – Rhin – Rhône	KEOLIS Orléans	KEOLIS Montargis
Centre Nucléaire de Production d'Électricité Dampierre-en-Burly	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires	Météo France
Lig'Air	Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Commissariat général au développement durable (MTE)
Centre Pénitentiaire Orléans-Saran	Direction Régionale des Douanes	Tribunal administratif
Centres hospitaliers d'Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien	Associations Agréées de Sécurité Civile	Association des maires du Loiret
Sous-préfectures de Montargis et Pithiviers	Service de Presse et de Communication (Préfecture)	Standard (Préfecture)

**COPIE :** COZ Ouest

Annexe 1

Prévisions de débit et hauteurs d'eau sur le Loing et l'Ouanne (données Vigicrues)

HAUTEURS ET DÉBITS OBSERVÉS AUX STATIONS – 16/02/26 à 11h					Prévisions VIGICRUES (prévisions centrales)	
Tronçon avec couleurs de vigilance	STATION	HAUTEURS D'EAU (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /s)	ÉVOLUTION (augmentation, plateau, décrue, pic...)	HAUTEURS D'EAU (m)	DEBITS (m <sup>3</sup> /s)
Ouanne (Vigilance Jaune)	CHATEAU RENARD	1,13	/	Stable (1,15 m le 15/02 à 11h - pic à 1,34 m le 13/02 à 3h)	<b>1,06 m</b> le 17/02 à 19h	/
Loing amont 1 (Vigilance Jaune)	MONTBOUY	0,81	17 m <sup>3</sup> /s	En légère baisse (1, m le 15/02 à 11h - pic à 1,14 m le 14/02 à 20h)	<b>0,73 m</b> le 17/02 à 18h	<b>14 m<sup>3</sup>/s</b> le 15/02 à 18h
Loing amont 2 (Vigilance Jaune)	MONTARGIS	1,25	/	En légère baisse (1,54 m le 15/02 à 11h - pic à 1,56 m le 15/02 à 8h)	/	/
Loing aval (Vigilance Jaune)	CHALETTE	1,9	102 m <sup>3</sup> /s	En légère baisse (Pic à 2,03 m le 15/02 à 11h)	<b>1,85 m</b> le 17/02 à 21h	<b>90 m<sup>3</sup>/s</b> le 14/02 à 17h

## Annexe 2

### Prévisions de débit et hauteurs d'eau sur la Loire (données Vigicrues)

HAUTEURS ET DÉBITS OBSERVÉS AUX STATIONS – 16/02/26 à 11h					Prévisions VIGICRUES (prévisions centrales)	
Tronçon avec couleurs de vigilance	STATION	HAUTEURS D'EAU (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /s)	ÉVOLUTION (augmentation, plateau, décrue, pic...)	HAUTEURS D'EAU (m)	DEBITS (m <sup>3</sup> /s)
Loire giennoise (Vigilance jaune possible le 12/02)	GIVRY	2,7	1540 m <sup>3</sup> /s	Stable (pic à 2,79 m le 1600 m <sup>3</sup> /s le 15/02 à 15h)	<b>2,67 m</b> le 18/02 à 1h	<b>1520 m<sup>3</sup>/s</b> le 18/02 à 1h
Loire giennoise (Vigilance jaune possible le 12/02)	GIEN	3,56	1780 m <sup>3</sup> /s	Pic en cours (3,39 m le 15/02 à 11h)	<b>3,47 m</b> le 18/02 à 16h	<b>1700 m<sup>3</sup>/s</b> le 17/02 à 16h
Loire orléanaise (Vigilance jaune possible le 15/02)	ORLEANS	2,05	1700 m <sup>3</sup> /s	Augmentation (1,88 m le 15/02 à 11h)	<b>2,11 m</b> le 16/02 à 23h <b>2,03 m</b> le 18/02 à 17h	<b>1760 m<sup>3</sup>/s</b> le 16/02 à 23h <b>1700 m<sup>3</sup>/s</b> le 18/02 à 17h